

Date de génération de ce justificatif : 17/06/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MAREE DU COTENTIN – Modification(s) de société

Référence : L028907

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 3 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce

MAREE DU COTENTIN SAS au capital de 304.898,03 euros Siège social : Zone Artisanale Actipole 35 -35540 MINIAC MORVAN 384 618 773 RCS SAINT MALO Avis de dissolution Aux termes d'une décision du 23/12/2024, l'associée unique de la société LES VIVIERS DU CAP, société absorbante, Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €, ayant son siège social Lieu-dit La Mare – Tourlaville 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 417 759 677 RCS CHERBOURG, a approuvé le projet de fusion établi le 13/11/2024 avec la société MAREE DU COTENTIN, société absorbée, qui a fait l'objet d'une publication au BODACC en date des 21 et 22 novembre 2024, et les apports effectués. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 23/12/2024, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 01/10/2024. La société ALLIOMER étant propriétaire de l'intégralité du capital social de la société LES VIVIERS DU CAP, absorbante, et de la société MAREE DU COTENTIN, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de SAINT MALO et de CHERBOURG, la société MAREE DU COTENTIN, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion Pour avis, le représentant légal

[Consulter cette annonce en ligne](#)